CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

Processus intersessions du Comité permanent

23 au 25 juin 2020

**Ordre du jour provisoire**

**Mardi 23 juin**

**13:00 – 16:00 Réunion intersessions virtuelle plénière du Comité permanent**

1. **Allocutions d’ouverture**
   1. Président du Comité permanent (Émirats arabes unis)
   2. Secrétaire générale de la Convention
2. **Adoption de l’ordre du jour provisoire**

Note sur l’ordre du jour : Si les Parties sont en mesure de conclure l’examen de tous les points de l’ordre du jour lors de la première réunion du mardi 23 juin, la deuxième réunion prévue pour le jeudi 25 juin sera annulée. Pour ces réunions du Comité permanent plénier, l’interprétation simultanée sera assurée.

1. **Information sur le processus intersessions du Comité permanent**

Le Comité permanent a estimé que les points suivants de l’ordre du jour de la 58e Réunion du Comité permanent sont sensibles au facteur temps et doivent être traités dans le cadre d’un processus intersessions. La situation concernant ces points est la suivante :

* Point 19 de l’ordre du jour *Rapport du Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique*: le Groupe de travail sur la gestion s’est réuni le 10 juin pour discuter de cette question. Le rapport de cette réunion a été communiqué le 19 juin aux membres du Comité permanent et aux Parties contractantes inscrites comme observateurs.
* Point 20.4 de l’ordre du jour *Processus de préparation et d’examen des projets de résolutions* (but et calendrier des réunions régionales pré‑COP) : le Comité exécutif s’est réuni le 17 juin pour discuter de cette question. Le rapport de la réunion a été communiqué le 19 juin aux membres du Comité permanent et aux Parties contractantes inscrites comme observateurs.
* Point 8.2 de l’ordre du jour *Rapport sur les questions financières pour 2019 et 2020* et point 8.3 de l’ordre du jour *État des contributions annuelles* : le Sous-groupe sur les finances s’est réuni le 15 juin pour discuter de ces questions. Le rapport de la réunion a été communiqué le 19 juin aux membres du Comité permanent et aux Parties contractantes inscrites comme observateurs.
* Point 20.1 de l’ordre du jour *Rapport du Sous‑groupe sur la COP14*: le Sous‑groupe sur la COP14 s’est réuni le 12 juin. Un résumé verbal est présenté par le Président du Groupe de travail (République populaire de Chine) à la présente réunion.
* Des commentaires ont été sollicités par courriel, le 15 juin, sur les points suivants de l’ordre du jour. Les commentaires regroupés, reçus des Parties, ont été envoyés aux Parties avec le texte révisé des décisions, le 19 juin :
  + Point 13 de l’ordre du jour *Examen de toutes les résolutions et décisions précédentes*;
  + Point 16 de l’ordre du jour *Plan de travail du Secrétariat pour 2020*;
  + Point 20.3 de l’ordre du jour *Les prix Ramsar pour la conservation des zones humides*;
  + Point 22.2 de l’ordre du jour *Rapport du Secrétariat sur les Initiatives régionales Ramsar* (précision sur l’appel à propositions pour les nouvelles IRR) ;
  + Point 23 de l’ordre du jour *Rapport des coprésidents du Comité consultatif indépendant sur le label Ville des Zones Humides accréditée*;
  + Éléments d’avis pour le FEM concernant le financement à l’appui des objectifs et des priorités de la Convention, pour la huitième reconstitution de la Caisse du FEM.

Les membres du Comité permanent et les Parties contractantes inscrites comme observateurs ont examiné le texte révisé des décisions proposées qui s’appuyaient sur les commentaires fournis par les Parties contractantes jusqu’au lundi 22 juin 12:00 (midi) CET. La situation de ces décisions est présentée sous le point 9 de l’ordre du jour.

1. **Participation au Comité permanent**

Les membres votant du Comité permanent sont énumérés dans l’annexe de l’ordre du jour, tout comme les Parties contractantes inscrites en tant qu’observateurs pour les réunions intersessions virtuelles. Conformément aux articles 25 et 28, les réunions intersessions virtuelles du Comité permanent ont lieu à huit clos.

1. **Rapport du Groupe de travail sur la gestion**

Le Président du Groupe de travail sur la gestion présente le rapport avec des recommandations pour approbation par le Comité permanent.

1. **Rapport du Sous-groupe sur la COP14**

Le Président du Sous-groupe sur la COP14 présente un rapport verbal sur les questions discutées par le Sous‑groupe le 12 juin (thème de la COP14 et thème du 50e anniversaire de la Convention).

1. **Rapport du Comité exécutif sur le point 20.4 de l’ordre du jour *Processus de préparation et d’examen des projets de résolutions* (but et calendrier des réunions régionales pré‑COP)**

Le Président du Comité exécutif présente le rapport du Comité avec des recommandations pour approbation par le Comité permanent.

1. **Point 8.2 de l’ordre du jour *Rapport sur les questions financières pour 2019 et 2020* et point 8.3 de l’ordre du jour *État des contributions annuelles***

Le Président du Sous-groupe sur les finances présente le rapport du Sous‑groupe avec des recommandations pour approbation par le Comité permanent.

1. **Révision des décisions sur les points de l’ordre du jour discutés par courriel**

Des commentaires ont été sollicités par courriel sur six points de l’ordre du jour, avec un délai fixé au 15 juin. Le texte révisé des décisions fondé sur les commentaires reçus a ensuite été transmis aux Parties contractantes pour un second cycle de commentaires jusqu’au 22 juin. L’état de ces six points est le suivant :

Le Secrétariat présente l’état des points de l’ordre du jour qui ont reçu des commentaires ou des objections.

* Point 13 de l’ordre du jour – *Examen de toutes les résolutions et décisions précédentes*
* Point 16 de l’ordre du jour – *Plan de travail du Secrétariat pour 2020*
* Point 20.3 de l’ordre du jour – *Les prix Ramsar pour la conservation des zones humides*
* Point 22.2 de l’ordre du jour – *Rapport du Secrétariat sur les Initiatives régionales Ramsar* (précision sur l’appel à propositions pour de nouvelles IRR)
* Point 23 de l’ordre du jour – *Rapport des coprésidents du Comité consultatif indépendant sur le label Ville des Zones Humides accréditée*; et
* Éléments d’avis pour le FEM concernant le financement à l’appui des objectifs et des priorités de la Convention, pour la huitième reconstitution de la Caisse du FEM.

1. **Adoption du rapport de la réunion**

Le rapport de la réunion intersessions virtuelle du 23 juin est envoyé le 24 juin pour commentaires par les membres du Comité permanent et approbation sur la réunion le 25 juin. Au cas où la réunion du 25 juin serait annulée, le Comté permanent peut décider que le rapport est approuvé par le Président du Comité permanent ou demander qu’il soit envoyé par courriel pour approbation par le Comité permanent. Si la réunion du Comité permanent a lieu le 25 juin, le rapport de la réunion est envoyé le 29 juin, pour approbation du Comité permanent avant le 2 juillet. Le Comité permanent peut aussi décider que le rapport du 25 juin est approuvé par le Président ou demander qu’il soit envoyé par courriel, pour approbation par le Comité permanent.

1. **Divers**
2. **Remarques de clôture**

**Annexe 1**

**Membres votants du Comité permanent**

Afrique : Algérie, Ouganda, Sierra Leone, Tchad, Zambie

Amérique du Nord : Mexique

Amérique latine et Caraïbes : Costa Rica, République dominicaine, Uruguay

Asie : Bhoutan, Japon, Oman

Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, Suède

Océanie : Australie

Hôte de la COP13 : Émirats arabes unis (présidence)

Hôte de la COP14 : République populaire de Chine

**Parties contractantes inscrites comme observateurs à la réunion virtuelle**

Brésil

Colombie

Congo

États-Unis d’Amérique

Fédération de Russie

Fidji

France

Guatemala

Iran

Macédoine du Nord

Madagascar

Mauritanie

Myanmar

Norvège

Ouzbékistan

Panama

Pérou

Roumanie

Sénégal

Suisse : Observateur permanent

Thaïlande

Venezuela